

**MC Coiffure Coupe Couleur – E1 : Coupe, transformation, coiffage dame  
Evaluation par contrôle ponctuel**

Où ?	Quoi ? Objectifs de l'épreuve	Qui évalue ?	Comment ?	Remarques
<p><b>En centre d'examen désigné par le Département des Examens et Concours</b></p>	<p><b>Vérifier les compétences du candidat liées aux activités professionnelles suivantes :</b>                      *Réalisation d'une coupe dame                      * Réalisation de coiffage personnalisé mettant en valeur la coupe</p> <p><b>Compétences évaluées :</b>                      - C32 Mettre en œuvre des techniques de coupe « Dame »                      - C33 Mettre en œuvre des techniques de coiffage</p> <p><b>Savoirs associés évalués :</b>  <b>S1 Biologie et technologies appliquées.</b>  <b>S3 Relations professionnelles</b></p> <p><b>L'évaluation porte sur :</b>                      - la réalisation de la prestation                      - la maîtrise des techniques et des gestuelles                      - la mise en valeur des volumes, de la coiffure                      - la gestion optimale des matériels et des produits,                      - la conformité et la qualité du résultat                      - le respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail.</p>	<p>Jury :                      Enseignant en coiffure                      +                      Professionnel</p>	<p><b>* Réalisation d'une coupe transformation suivie d'un coiffage mettant en valeur la coupe</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le candidat fournit la photographie (10 X 13 cm) de la coiffure qu'il va réaliser sur son modèle.</li> <li>➤ Il réalise une <b>coupe transformation suivie d'une mise en forme et d'un coiffage, mettant en valeur la coupe</b></li> <li>➤ Il réalise la coupe sur cheveux secs ou mouillés</li> <li>➤ <b>La structure de la coupe à réaliser sur le modèle est significativement différente de sa coupe initiale</b> (modification de la structure, de la densité et des volumes...)</li> <li>➤ <b>La longueur de coupe est imposée : 4 cm minimum</b> sur l'ensemble de la chevelure (frange exceptée).</li> </ul> <p><b><u>Modèle féminin majeur</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pourvu de cheveux sur l'ensemble de la tête et la chevelure d'une longueur nécessaire à la réalisation d'une coupe transformation.</li> <li>➤ Cheveux propres et secs.</li> </ul>	<p><u>Coefficient</u> : 4</p> <p><u>Durée</u> : 45 minutes</p> <p>Réalisée sur modèle féminin.</p> <p>Pas de shampooing réalisé sur place.</p> <p>Tout type d'outil de coupe est autorisé, <b>à l'exception des sabots de tondeuses.</b></p> <p>Tous les produits coiffage sont autorisés.</p> <p><b>Attention !</b>  <b>Le candidat n'est pas autorisé à passer l'épreuve :</b>  <b>-en l'absence du modèle</b>  <b>-en présence d'un modèle non conforme.</b></p> <p>La vérification de la conformité du modèle a lieu avant le début de l'épreuve.</p> <p><u>Document associé obligatoire</u> :  <b>Photographie (10 X 13 cm) de la coiffure que le candidat va réaliser sur son modèle.</b> (Prise de vue la plus représentative).</p> <p>Si absence de photographie, le jury propose la photographie de la coupe à réaliser.</p>

**MC Coiffure Coupe Couleur – E2 : Coloration, effets de couleurs**  
**Evaluation par contrôle ponctuel**

Où ?	Quoi ? Objectifs de l'épreuve	Qui évalue ?	Comment ?	Remarques
<p align="center"><b>En centre d'examen désigné par le Département des Examen et Concours</b></p>	<p><b>Vérifier les compétences du candidat liées aux activités professionnelles suivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation de coloration</li> <li>- Réalisation d'effets de couleurs</li> <li>- Appréciation personnelle du travail réalisé</li> </ul> <p><b>Compétences évaluées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-C 22 : Gérer l'environnement de travail</li> <li>-C 31 : Mettre en œuvre des techniques de coloration</li> <li>-C 41 : Evaluer la qualité de la prestation</li> </ul> <p><b>Savoirs associés évalués :</b></p> <p><b>S1 Biologie et technologies appliquées</b></p> <p><b>L'évaluation porte sur :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'organisation de son poste de travail</li> <li>- le choix adapté des matériels et des produits</li> <li>- l'utilisation rationnelle des produits et des matériels</li> <li>- le respect des principes d'économie, d'ergonomie et de développement durable</li> <li>- la maîtrise des techniques de coloration et de la gestuelle</li> <li>- le choix pertinent des techniques</li> <li>- la conformité et la qualité du résultat.</li> </ul>	<p>Jury :            Enseignant en coiffure            +            Professionnel</p>	<p>Mise en œuvre, sur un modèle majeur, pourvu de cheveux, sur l'ensemble de la tête, des techniques de coloration, suivies d'un coiffage mettant en valeur la réalisation.</p> <p><u>Réalisation pratique :</u>  <b>Transformation totale de la couleur de la chevelure du modèle d'au moins deux hauteurs de tons</b> par rapport à la couleur dominante (avant l'épreuve).  <b>Deux techniques sont mises en œuvre</b> : une <b>technique de coloration d'oxydation</b> associée à des <b>effets de couleur ou des effets d'éclaircissement</b>.            Seuls les produits professionnels de coloration sont autorisés.</p> <p><u>Exposé du candidat :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en début d'épreuve, le candidat réalise le diagnostic sur son modèle et expose son projet de coloration à l'aide de son nuancier (5 minutes environ),</li> <li>- en fin d'épreuve, le candidat évalue, en présence du modèle, sa prestation et le résultat obtenu.</li> </ul> <p>La durée des deux temps de l'exposé ne doit pas excéder 10 minutes.</p> <p>Le jury n'intervient pas pendant l'exposé du candidat, ni à aucun moment pendant l'épreuve.</p> <p><u>Caractéristiques du modèle :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Majeur</li> <li>➤ Pourvu de cheveux sur l'ensemble de la tête</li> </ul>	<p><u>Coefficient</u> : 4</p> <p><u>Durée totale</u> : 1 h 50</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réalisation pratique : durée 1 heure 40 mn</li> <li>- entretien avec le jury : 10 minutes maximum.</li> </ul> <p><u>Déroulement</u> : 3 temps</p> <p>Le candidat réalise :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le diagnostic sur son modèle et expose son projet de coloration à l'aide du nuancier (5 minutes maximum) ;</li> <li>- la transformation totale de la couleur de la chevelure (1 h 40) ;</li> <li>- l'évaluation, en présence du modèle, de sa prestation et du résultat obtenu (5 minutes maximum).</li> </ul> <p><u>Documents associés obligatoires</u> :            Fiche touche d'essai complétée, datée et signée.  <i>Décharge si absence de touche d'essai coloration?</i></p>

**MC Coiffure Coupe Couleur – E3 : Présentation d'une situation professionnelle**  
**Evaluation : épreuve ponctuelle**

Où ?	Quoi ? Objectifs de l'épreuve	Qui évalue ?	Comment ?	Remarques
<b>En centre d'examen désigné par le Département des Examens et Concours</b>	<p><b>Evaluer les compétences du candidat relatives à la pratique en milieu professionnel.</b>  <b>Vérifier l'acquisition par le candidat de tout ou partie des compétences suivantes :</b>            C 11 Rechercher, s'approprier l'information à des fins professionnelles en vue de la transmettre            C 12 Communiquer en vue de la réalisation d'une prestation            C 21 Organiser les activités            C 42 Apprécier l'efficacité de la prestation</p> <p><b>Savoirs associés évalués :</b>  <b>S2 Environnement professionnel</b>  <b>S3 Relations professionnelles</b></p> <p><b>L'évaluation porte sur :</b>            - la lisibilité et la structure du dossier            - le réalisme et la pertinence de la situation professionnelle décrite            - la qualité et la pertinence des protocoles présentés            - la justification des choix techniques, technologiques, organisationnels, économiques et environnementaux en termes de santé sécurité au travail et de développement durable            - la maîtrise des connaissances techniques et des savoirs associés            - l'utilisation d'un vocabulaire professionnel adapté            - l'aptitude à la communication écrite : syntaxe, orthographe            - l'aptitude à la communication orale : aisance de l'expression, écoute, réactivité.</p>	<p>Jury :            Enseignant de coiffure            +            Professionnel</p>	<p><u>Elle prend appui sur un dossier personnel relatif à l'expérience professionnelle du candidat en entreprise. A partir du dossier élaboré par le candidat, l'évaluation se déroule en deux temps :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un exposé oral par le candidat d'une durée de 5 à 10 minutes maximum,</li> <li>- un entretien avec le jury constitué d'un enseignant de coiffure et d'un professionnel d'une durée de 10 à 15 minutes.</li> </ul> <p>L'entretien permet de vérifier la maîtrise des contenus développés dans le dossier et lors de l'exposé.            Le dossier est noté sur 5 points, l'exposé sur 3 points et l'entretien sur 12 points.</p> <p><u>Le dossier de huit à dix pages, élaboré par le candidat à l'aide d'outils informatiques (police Arial 12), comprend les points suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>la description d'une situation en clientèle comportant au moins une technique de coloration ou de coupe ou de coiffage,</b></li> <li>- la présentation des techniques, la justification des choix, des protocoles mis en œuvre,</li> <li>- les contraintes rencontrées et les solutions apportées,</li> <li>- les aspects techniques, technologiques et scientifiques,</li> <li>- la prise en compte, pour cette situation professionnelle, de la santé sécurité au travail et du développement durable.</li> </ul>	<p><u>Coefficient : 4</u></p> <p><u>Durée :</u>            20 minutes maximum.</p> <p>Si absence de dossier : note « zéro », dans ce cas l'interrogation ne peut avoir lieu.            Si le dossier est incomplet, le candidat peut néanmoins être interrogé et une note lui est attribuée.</p> <p><u>Documents associés obligatoires :</u>            - dossier            - attestation de 15 semaines de PFMP (scolaires) ou documents attestant de l'expérience professionnelle            - contrat d'apprentissage (si candidat apprenti)</p>